La Lettre

d' Informations Municipales

Saint-Caprais de Bordeaux

DECEMBRE 2012

Bienvenue aux nouveaux habitants

Samedi 15 décembre, la municipalité recevait ses nouveaux habitants, au restaurant scolaire, autour d'un buffet du terroir.
Cette année, 112 familles ont été invitées. Elles ont en très grande majorité racheté des maisons ou sont en location. On compte seulement 28 nouvelles constructions : une douzaine au Clos Bella Vista, les autres étant issues de détachements de terrains.
Dans son discours de bienvenue, le Maire, Jean-Paul Petit, leur a présenté la commune, les élus en charge de sa gestion, ainsi que ses produits locaux (vin, bière...).

Fin des travaux du bourg

Les travaux de pose de canalisations et de raccordements eau potable qui ont eu lieu route de Cénac sont enfin terminés. Les essais et la potabilité ont été effectués. Reste la réfection de la chaussée qui devrait être rapidement réalisée. Fini les feux tricolores qui, par le non respect de certains conducteurs, ont causé bien des désagréments.

Avenue de Mercade, à suivre....

Des malfaçons ont été constatées sur les travaux réalisés récemment Avenue de Mercade. Dans un premier temps, les nids de poule et les flashs ont été rebouchés. A partir du début de l'année 2013, quand les conditions météo seront plus favorables, l'asphalte de ce tronçon de chaussée sera complètement refait.

Rythmes scolaires

Le gouvernement a décidé de modifier les rythmes scolaires des enfants des écoles primaires. Cette réforme doit être appliquée au plus tard pour la rentrée 2014, avec possibilité d'expérimentation dès 2013.
Toujours 24 heures d'enseignements hebdomadaires mais répartis sur 4 jours et demi au lieu de 4.
Certains choix doivent être faits : jour de la demi-journée supplémentaire (mercredi ou samedi), activités pour les 45 mn de temps périscolaire supplémentaire, etc…
A ce jour, la municipalité n'a reçu aucune information officielle. Elle propose d'avoir une concertation sur la commune dès le mois de janvier afin de faire le choix de l'expérimentation ou non dès septembre 2013.
Une règle imposée : priorité à l'intérêt des enfants. Affaire à suivre…

En bref...en bref... en bref... en bref... en bref...

Ramassage des ordures ménagères

Les collectes des ordures ménagères des 25 décembre 2012 et 1er janvier 2013 ne seront pas effectuées. Elles seront décalées aux jeudis 27 décembre 2012 et 3 janvier 2013.

Frelons asiatiques

Le 11 décembre, une campagne d'élimination des nids de frelons asiatiques a eu lieu sur la commune. 5 nids ont été détruits. D'autres opérations seront organisées suivant les demandes.

Survol d'hélicoptères...

Dans le cadre de la surveillance de l'état du réseau électrique, des hélicoptères survolent à basse altitude les lignes haute tension de la commune.
Cette opération s'étale sur la période du 10 décembre 2012 au 31 janvier 2013.

Prochain conseil municipal, le lundi 28 janvier à 19h00.

Les comptes-rendus des conseils municipaux, sur le blog de la mairie : stcapraisbx.blogspot.com

Fermeture mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre.
Pour les inscriptions sur les listes électorales, une permanence sera tenue le 31 décembre par les élus, de 14h00 à 18h00.

N'oubliez-pas !
Marché les jeudis matin, Place du village.

PERMANENCE DES ELUS
Le Maire, Jean-Paul PETIT, reçoit sur rendez-vous pris à la mairie : 05.57.97.94.00.
R. MANGEMATIN, adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
L'ensemble des adjoints reçoit également sur rendez vous, de préférence le lundi après-midi pour les questions d'urbanisme.

HORAIRES MAIRIE
Lundi et vendredi,
de 14h à 19h.
Du mardi au jeudi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Sortie de territoire des mineurs : changement de régime

La loi du 30 novembre 2012 supprime les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs à compter du 1er janvier 2013. Ainsi un mineur pourra franchir les frontières de l'Union Européenne sans attestation d'autorisation de sortie de territoire (jusque-là délivrée à la mairie) à condition d'être muni de son passeport ou de sa carte d'identité en cours de validité.
En revanche, des mesures administratives d'opposition à la sortie du territoire sont maintenues pour répondre aux situations d'urgence avérées dans lesquelles un parent craint un départ imminent et illicite de l'enfant à l'étranger (souvent dans les cas de séparation). Cette demande doit être faite à la préfecture pendant les heures d'ouverture ou, à défaut, auprès de la brigade de gendarmerie la plus proche du domicile.

Activité du C.C.A.S
Le orange à l'école

Le jeudi 13 décembre, les élus et bénévoles du C.C.A.S. ont organisé une rencontre entre les enfants de l'école maternelle et les aînés de la commune. En effet, un des objectifs de ce dernier est d'organiser des manifestations intergénérationnelles. Ainsi, les plus anciens sont conviés à venir faire la lecture dans les classes de maternelle et à partager un moment d'échanges qui se prolonge au restaurant scolaire autour d'une collation préparée par le C.C.A.S.. Tout ceci autour d'un thème qui sera un leitmotiv durant tout l'après-midi. Si l'an dernier, "la pomme" était à l'honneur, cette année, "orange" (fruits, légumes, couleur...) était roi ! Encore un moment sympathique et plein de complicité pour les petits et les grands.
Un grand merci aux institutrices qui, avec leurs élèves, ont décoré la cantine et aux bénévoles et à tous ceux qui ont œuvré pour que cette rencontre soit une réussite.

Distribution des chocolats de Noël aux aînés

La distribution des chocolats de Noël aux aînés de la commune, a commencé le mercredi 12 décembre dans la Salle des Banquets. C'est entourés de conseillers municipaux enfants et des membres du C.C.A.S. que les aînés présents ont reçu leur poche de friandises et partagé un succulent goûter servi pour l'occasion.
Les personnes qui n'ont pas pu participer à cette rencontre et qui n'ont pas encore eu leur poche de chocolats, sont conviées à venir la retirer au secrétariat de la mairie jusqu'au 15 janvier 2013. Pour celles et ceux ayant des difficultés de déplacement, s'adresser à Renelle Mangematin.

Agenda des manifestations

JANVIER

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5
Théâtre : présenté par la Troupe du "Théâtre du Lac", à 20h30, Salle des Banquets.

Samedi 5 JANVIER
Cérémonie des Voeux, à 11h30, Restaurant scolaire.

Samedi 19 et dimanche 20,
Kagami du Budo, Epicurien.

Vendredi 25 :
Soirée à la bibliothèque : - à 19h00, vernissage de l'exposition "Un loup à la bibliothèque", - à 20h30, soirée contes, "un soir à la bibliothèque".

Conférence organisée par "GINGKO" : "Le Sens de la Vie". Patchwork de la vie à travers les religions, à 20h30, Salle des Banquets.

Samedi 26
Concert de "Musicaprais", à l'église.

Médiathèque

Le retour des "Soirées contes" !

Vendredi 30 novembre, la médiathèque ouvrait ses portes en nocturne pour son rendez-vous mensuel "un vendredi soir à la bibliothèque".

22 personnes sont venues partager ce moment de lecture autour du thème de Noël. Quelques heures magiques où le temps défile au rythme des pages, entre amis ou en famille. Tout ceci agrémenté par des petits délices de Noël, gâteaux, chocolats...

Exposition : un loup à bibliothèque !

Du 7 au 30 janvier 2013.
Une exposition sur le loup sera présentée aux heures d'ouverture. Nous vous rappelons que cette exposition est aussi la vôtre : vous avez jusqu'au 7 janvier 2013 pour amener vos dessins, peintures, poèmes...

Ouverture vacances de Noël

Vendredis 28 décembre et 4 janvier,
de 16h30 à 18h30
mercredi 2 janvier
de 14h00 à 18h00.

Fêtes et Cérémonies

La Commission Fêtes et Cérémonies a fait installer, pour les fêtes de fin d'année, de nouvelles lumières de Noël. Ces dernières, bleues et or, ont été placées tout le long de l'avenue de Loustallaut, de la mairie au rond-point du stade. Avec l'utilisation des anciennes, les zones décorées de la commune ont été agrandies. Coût : 5000€.

La municipalité souhaite un très joyeux Noël à toutes et à tous !

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année.

LIM N°55 - Directeur de publication : A. SIERRA - Imprimé par nos soins - Mairie de St-Caprais de Bx : 05 57 97 94 00